

INSCRIPTIONS AUX ECOLES

RENTREE 2023/2024

Maternelle : ENFANTS nés en 2020

Elémentaire : entrée en CP

Les inscriptions pour la rentrée 2023/2024 se dérouleront de la manière suivante :

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site internet www.lafertemilon.fr
- Si vous n'habitez pas La Ferté-Milon, vous devez télécharger la demande de dérogation sur le site internet www.lafertemilon.fr ; (à remplir et faire signer par le maire de votre commune),
- Retourner les pièces complétées par mail à mairie.fertemilon@orange.fr ou en cas de difficultés, nous contacter au **03-23-96-70-45**.

Pièces à joindre à votre demande :

- Copie du livret de famille,
- Copie du carnet de santé de votre enfant (page de vaccinations),
- Copie du justificatif de domicile.
- Formulaire de demande de dérogation scolaire visé par le Maire de votre commune de domicile
- Certificat de radiation (si votre enfant était scolarisé dans une autre commune)
- Copie du Jugement de divorce, de garde

Tout dossier incomplet sera refusé.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 03.23.96.70.45.

PUIS :

Lorsque vous aurez reçu l'attestation d'inscription administrative, vous devrez prendre rendez-vous auprès de l'école pour les formalités d'admission (**uniquement par téléphone le mardi pour l'école élémentaire**) :

● **L'ECOLE MATERNELLE (03.23.96.71.23) :**

- Mardi 09 mai et Mardi 16 mai (de 16h30 à 17h45)
- Jeudi 11 mai et Jeudi 25 mai (horaires scolaires)

● **L'ECOLE ELEMENTAIRE (03.23.96.72.58) :**

- Lundi 15 mai et Lundi 22 mai (de 16h45 à 17h45)
- Mardi 09 mai et Mardi 16 mai (de 9h à 10h et de 13h45 à 14h45)